



HAL
open science

Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton

Fañch Broudic

► **To cite this version:**

Fañch Broudic. Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton. *La Bretagne Linguistique*, 1991, 7, pp.215-222. 10.4000/lbl.7341 . hal-04579341

HAL Id: hal-04579341

<https://hal.univ-brest.fr/hal-04579341v1>

Submitted on 17 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton

Survey on the use of Breton

Fañch Broudic



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7341>
ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1991
Pagination : 215-222
ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Fañch Broudic, « Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 7 | 1991, mis en ligne le 04 janvier 2022, consulté le 15 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7341> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7341>

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton

Survey on the use of Breton

Fañch Broudic

A. Introduction

- 1 La situation de la langue bretonne a beaucoup évolué en moins d'un siècle. Avant la guerre 1914-1918, la majorité de la population de la Basse-Bretagne, et du Finistère en particulier, ne parlait que le breton. Aujourd'hui, c'est le breton qu'ignore la part la plus importante de la population. Pour autant, le nombre de ceux qui le parlent ou qui sont à même de le parler n'est pas connu avec précision : les estimations les plus courantes varient de cent mille à un demi-million de personnes, voire le double.
- 2 J'ai entrepris d'évaluer et d'analyser cette évolution dans le cadre d'une thèse de doctorat « nouveau régime » en voie d'achèvement à l'université de Bretagne occidentale à Brest, sous la direction du Professeur J. Le Dû, et dont le titre est précisément : *Évolution de la pratique du breton depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours*. Pour la période la plus récente, l'on dispose d'un certain nombre d'enquêtes partielles, de quelques monographies communales, et surtout d'un sondage réalisé en 1983 à l'initiative de RBO (Radio Bretagne Ouest).

B. Le sondage de 1983

- 3 Ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 999 personnes âgées de 15 ans et plus, révélait qu'à cette date, 68,1 % de la population de l'ouest-Bretagne, soit 800 000 personnes, étaient à même de comprendre le breton et que 51,7 %, soit 550 000 personnes, affirmaient le parler très souvent, assez souvent ou quelquefois. Il mettait par ailleurs en évidence, et pour la première fois par des chiffres, que la pratique du breton est plus le fait des hommes que des femmes, et qu'elle concernait

surtout les personnes de plus de 50 ans, agriculteurs ou retraités au regard de la profession, de niveau de scolarisation primaire, et résidant de préférence dans les communes rurales ou les petites agglomérations.

C. La nécessité d'actualiser

- 4 Sept ans après l'enquête de RBO, il paraissait d'autant plus intéressant d'en effectuer une nouvelle et d'actualiser ces chiffres que 1990 était également l'année du recensement. Il n'était certes pas envisageable de disposer déjà des résultats du recensement pour effectuer un sondage la même année. Mais par rapport au précédent de 1983, l'intérêt était de pouvoir comparer, pour la première fois, les résultats de deux enquêtes réalisées à un intervalle d'années significatif.
- 5 L'intérêt d'inclure une question sur les usages linguistiques dans un questionnaire de recensement serait incontestable. Mais, bien que certaines demandes aient été formulées en ce sens, cela ne s'est jamais fait en France ; d'autre part, les possibilités d'analyse à partir d'une seule question (même si les réponses en sont croisées avec d'autres) ne seraient pas suffisantes. La réalisation d'un sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population apparaît donc comme l'un des moyens les plus appropriés dont on dispose pour estimer désormais le niveau de pratique du breton. Les méthodes de réalisation des sondages sont bien maîtrisées et fiables ; le questionnaire peut, d'autre part, être suffisamment détaillé pour autoriser ensuite les analyses les plus diverses.

D. Les conditions

- 6 Plusieurs conditions étaient à réunir pour la réalisation de ce sondage :
 - l'élaboration du projet de questionnaire.
Il a été établi en tenant compte au plus près des autres enquêtes dont on dispose déjà, l'objectif étant de disposer du plus grand nombre possible de points de comparaison. Toutefois, ont évidemment été incluses des questions spécifiques qui n'avaient jamais ou rarement été posées dans le cadre d'enquêtes de ce type concernant la langue bretonne. Le questionnaire comprenait donc les questions habituelles sur la compréhension, la pratique, les fréquences, les occurrences, etc. ; mais aussi d'autres sur les préférences des personnes enquêtées en matière d'usage linguistique, sur l'apprentissage, etc. Un certain nombre de questions relatives à la glottopolitique avaient, enfin, été ajoutées, pour connaître l'opinion des personnes interrogées sur les actions à mener, ou non, sur le terrain de la langue bretonne.
 - Le choix de l'organisme de sondage.
Pour diverses raisons, il n'a pas été envisagé de faire appel à l'un ou l'autre des instituts de sondage connus nationalement. Plusieurs sociétés locales ou régionales ont été contactées, aucune n'ayant cependant d'expérience en matière d'enquête linguistique. Le choix s'est porté sur TMO-Ouest, considéré comme le premier institut d'étude de marché et de recherche marketing de l'Ouest de la France, implanté à Rennes depuis 1978. Parmi les prestations que peut réaliser cet organisme, figurent effectivement les études d'usages, d'attitudes ou de comportements.

- Le financement.

Il a fallu, bien entendu, réunir les conditions financières permettant la réalisation du sondage. Un certain nombre de collectivités, fréquemment sollicitées pour apporter leur contribution à toutes sortes d'initiatives dans le domaine de la langue bretonne, étaient intéressées par une meilleure connaissance du niveau de pratique du breton et de l'opinion des Bretons concernant leur langue régionale, leurs préoccupations rejoignant dès lors celles de la recherche. Deux d'entre elles : le conseil général du Finistère et celui des Côtes-d'Armor, ont bien voulu subventionner le projet. Une banque régionale – le Crédit Mutuel de Bretagne, qui s'était signalé il y a quelques années par l'édition de chéquiers bilingues – a également fait bénéficier l'enquête d'une action de mécénat. Enfin, l'organisme de sondage lui-même a proposé des conditions particulièrement avantageuses.

E. Le déroulement du sondage

7 L'enquête proprement dite a été effectuée en deux temps, l'échantillon ayant été préalablement défini :

- La définition de l'échantillon

Il était convenu d'interroger 1 000 personnes, résidant en Basse-Bretagne, c'est-à-dire dans la zone traditionnellement considérée comme bretonnante, à l'ouest d'une ligne Paimpol-Vannes. L'échantillon, spécifiquement défini par TMO-Ouest pour ce territoire, est représentatif de la population des plus de 15 ans, selon les critères du sexe, de l'âge, de la catégorie socio-professionnelle de la personne interviewée. Le poids des communes a été respecté selon les sources du recensement général de la population de 1982 ; il a fait l'objet d'une attention particulière, dans le but de bien appréhender les usages linguistiques dans les plus petites communes. Le tirage des communes-points d'enquête s'est fait de façon aléatoire, en respectant toutefois le poids des communes à l'intérieur de chaque espace départemental, ainsi qu'une segmentation des zones côtières par rapport aux zones rurales. Au total, 54 communes ont été sélectionnées.

- La réalisation de l'enquête

Les individus interrogés ont également fait l'objet d'un tirage aléatoire, sur annuaire. Pour des raisons de charge et de coût, le questionnaire a été modulé en fonction des méthodes d'enquête retenues. La passation a été exclusivement téléphonique pour les personnes déclarant ne pas parler breton (questionnaire court). Pour celles qui déclaraient le parler et qui acceptaient de recevoir les enquêteurs, le questionnaire a été passé en face-à-face (questionnaire long).

8 Dès les premières enquêtes, il a été observé que le questionnaire passait très bien. Le sondage a alors été réalisé par téléphone entre le 26 novembre et le 14 décembre 1990 auprès de l'ensemble de l'échantillon. Des face-à-face ont été effectués entre le 20 décembre 1990 et le 3 janvier 1991.

F. Les principaux résultats

9 Les réponses ont été saisies et exploitées dans le courant du mois de janvier 1991. Dans la mesure où le sondage n'avait pu être réalisé qu'avec l'aide de collectivités locales et grâce au mécénat d'une banque régionale, il convenait de ne pas attendre leur exploitation complète dans le cadre de la thèse pour rendre publics les principaux résultats. Ils ont donc fait l'objet d'une communication, à l'occasion d'une conférence

de presse tenue au CRBC, le 26 février. L'audience en a été considérable : quotidiens régionaux et nationaux, presse régionale, presse du « mouvement breton », émissions de radio et de télévision, conférences... Ce qui prouve bien qu'un tel sondage correspondait aussi à l'attente de l'opinion publique. Un sondage analogue a également été réalisé depuis sur la pratique de l'occitan et du catalan, dans la région Languedoc-Roussillon.

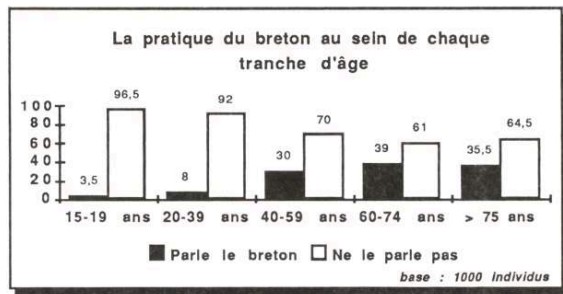
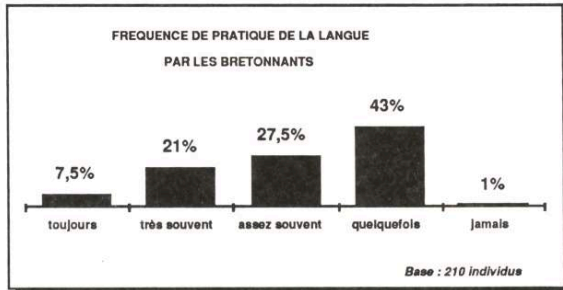
10 Les principaux résultats sont représentés par les dix points suivants :

1. 55,5 % des personnes interrogées comprennent le breton : soit une sur deux, soit encore environ 665 000 personnes en Basse-Bretagne.
2. 21 % le parlent, soit une personne sur cinq, soit encore 250 000 personnes. 19 % considèrent qu'ils s'expriment en breton plus souvent qu'en français ; 7 %, aussi souvent ; 74 % moins souvent.
3. La population bretonnante est plutôt âgée : la rupture se situe entre les plus et les moins de 40 ans. Les jeunes de 15-19 ans ne parlent pratiquement pas le breton, un tiers d'entre eux déclarant cependant le comprendre. Le breton est aussi la langue des agriculteurs ou des retraités.
4. C'est dans les Côtes-d'Armor que la pratique du breton est proportionnellement la plus forte (32,5 %), dans le Morbihan qu'elle est la plus faible (15,5 %), le Finistère se situant à hauteur de 26 %.
5. La transmission de la langue s'effectue – ou s'effectuait – essentiellement dans le cadre familial, par les parents (pour 92,5 % des bretonnants actuels), mais aussi par les grands-parents (37,5 %), très peu par d'autres moyens (4,5 % en suivant des cours). Mais le breton n'est pas toujours la langue maternelle : 44 % des bretonnants actuels ne savaient que le breton en allant à l'école ; 36,5 % étaient bilingues ; 20,5 % ne savaient que le français.
6. Si 21 % des interviewés déclarent parler le breton, ce sont 70 % qui reconnaissent que leurs parents le faisaient. Sur 100 foyers de bretonnants actuels, 72,5 % déclarent que leurs enfants ne le font pas. L'érosion peut être estimée à hauteur des 2/3 à chaque génération.
7. Le breton est davantage la langue de la convivialité et de la proximité : 37,5 % le parlent souvent en famille ; 25,5 % avec les gens de leur commune ; 15 % pendant leurs loisirs ; 7 % au travail. Mais il est exclu des lieux symboliques du pouvoir et de la consommation : 95,5 % ne le parlent jamais dans les supermarchés ou à la mairie ; 95 % ne le parlent jamais à la banque.
8. La grande majorité des personnes interrogées est attachée à la langue bretonne : 76 % (81 % parmi les non-bretonnants, 74 % parmi les bretonnants) pensent qu'il faut la conserver. Mais 42,5 % seulement considèrent qu'elle se conservera.
9. Trois Bretons sur quatre (77,5 %) sont favorables à l'enseignement du breton – résultat consensuel, moins net néanmoins chez les bretonnants que chez ceux qui ne le sont pas – mais essentiellement sous la forme de cours facultatifs dans toutes les écoles. 2,5 % sont pour un enseignement obligatoire ; 8,5 % pour un enseignement dans des écoles spécialisées (telles que Diwan ou les classes bilingues).
10. Il n'y a aucun rejet vis-à-vis des émissions en breton à la radio ou à la télévision (1 % considère qu'il y en a trop), mais une personne sur deux (52,5 % en TV) est indifférente à leur égard. Logiquement, ce sont les bretonnants qui sont les plus demandeurs d'émissions dans leur langue : les 2/3 d'entre eux considèrent qu'il y en a assez ou qu'il en faudrait plus.

G. Quelques commentaires

- 11 Par rapport au sondage de 1983, le nombre de personnes déclarant comprendre le breton a baissé de 12,6 %. Le pourcentage de celles qui le parlent semble avoir diminué, quant à lui, de 30 % en l'espace de 7 ans. Mais il se pose, sur ce point, un problème de comparaison des chiffres, dans la mesure où, lors de l'enquête de 1983, la question de la pratique n'avait pas été posée directement, et seulement sous l'angle de la fréquence. D'autres problèmes méthodologiques peuvent également se poser en ce qui concerne la constitution de l'échantillon.
- 12 Quelques autres précisions :
1. L'enquête a été effectuée par des professionnels de l'enquête d'opinion, et a toujours été menée en français. Ceci ne doit pas cependant être considéré comme un handicap, non seulement parce qu'il est de notoriété que le pourcentage de monolingues bretonnants doit être considéré comme nul ou résiduel, mais aussi parce que la structuration du questionnaire permet d'assurer la cohérence des réponses : ainsi 28,5 % des bretonnants ont affirmé parler le breton toujours ou très souvent, et 26 % ont déclaré le parler plus souvent ou aussi souvent que le français.
 2. Le présent sondage n'a visé que l'analyse sociale du comportement bilingue en Basse-Bretagne, sans prendre en compte l'analyse linguistique proprement dite. Autrement dit, il n'a pas été procédé à des tests d'évaluation de la compétence des personnes interrogées au regard des fonctions de base de la langue – les problèmes d'interférence n'ont d'ailleurs pas été davantage abordés. On peut avancer deux raisons essentielles pour l'expliquer : une question de coût, la nécessité de circonscrire le champ de l'enquête et de définir une problématique qui ne soit pas trop étendue. À cet égard encore, s'il convient de ne pas méconnaître que certaines réponses aient pu sur- ou sous-évaluer les niveaux de connaissance de la langue, la structuration du questionnaire et les modalités du déroulement de l'enquête ont normalement eu pour effet d'en limiter les incidences sur les résultats.
 3. Une enquête aussi détaillée n'avait jamais été effectuée jusqu'à présent par sondage sur la connaissance de la langue bretonne. Les acquis les plus importants paraissent être au nombre de quatre :
 - une estimation plausible de la population bretonnante à la date de l'enquête
 - la confirmation du portrait-robot du bretonnant
 - l'évaluation de l'érosion de la population bretonnante
 - la mise en évidence de l'opinion désormais positive des Bas-Bretons à l'égard de leur langue.
- 13 D'autres enquêtes pourront – et devront – être effectuées à l'avenir, pour compléter, affiner et actualiser ces résultats.

ANNEXES



RÉSUMÉS

La situation de la langue bretonne a beaucoup évolué en moins d'un siècle. Avant la guerre 1914-1918, la majorité de la population de la Basse-Bretagne, et du Finistère en particulier, ne parlait que le breton. Aujourd'hui, c'est le breton qu'ignore la part la plus importante de la population. Pour autant, le nombre de ceux qui le parlent ou qui sont à même de le parler n'est pas connu avec précision : les estimations les plus courantes varient de cent mille à un demi-million de personnes, voire le double. J'ai entrepris d'évaluer et d'analyser cette évolution dans le cadre d'une thèse de doctorat, intitulée : *Évolution de la pratique du breton depuis la fin de l'Ancien Régime jusqu'à nos jours*.

The situation of the Breton language has changed considerably in less than a century. Before the 1914-18 war, the majority of the population of Western Brittany, and of *Finistère* in particular, spoke only Breton. Today, the majority of the population does not speak Breton. However, the number of people who speak it or who are able to speak it is not known precisely: the most common estimates vary from one hundred thousand to half a million people, or even double that number. I have undertaken to evaluate and analyse this evolution in the context of a doctoral thesis entitled: *Evolution of the practice of Breton from the end of the Ancien Régime to the present day*.

INDEX

Keywords : sociolinguistic survey, Breton (language), diachrony, linguistic practices, sociolinguistics

Mots-clés : enquête sociolinguistique, breton (langue), diachronie, pratiques linguistiques, sociolinguistique